

# Équipier d'Évacuation



Conformément au Code du travail l'employeur à l'obligation de prévoir des personnes pour encadrer l'évacuation des occupants et de les identifier sur une consigne (Art R4227-38 \*3) : «... pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public".

## FORMATION EN PRESENTIEL

\* Module disponible en e-learning – blended learning

### Public

- ✓ Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour procéder à l'évacuation des occupants.
- ✓ Tout salarié d'une entreprise souhaitant suivre une formation évacuation incendie.

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- ✓ Connaissance des missions, du coordinateur d'évacuation, des guides et serre-files.
- ✓ Connaissance des risques d'incendie et de la consigne d'évacuation définie par l'employeur.

### Prérequis

Aucun - Toutefois il est préférable d'avoir une condition physique adéquat.

### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

### Durée

Modules de 3 heures – 2 heures

Tarif \*Nous consulter

## CONTENU

### Interventions théoriques

- ✓ Les causes d'incendie et de propagation du feu
- ✓ Les problématiques de l'évacuation
- ✓ La consigne en cas d'incendie
- ✓ Les rôles des Guides et des Serre-Files
- ✓ L'organisation des exercices semestriels

### Interventions pratiques

- ✓ Donner un message d'alarme/d'alerte
- ✓ L'audit du balisage d'évacuation et des moyens de secours existants
- ✓ L'identification du point de rassemblement

### Formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Ils sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences.

## ORGANISATION

### ➤ Limite d'effectif

module de 3h : 12 participants

module de 2h : 10 participants

### ➤ Moyens pédagogiques et techniques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Accès aux locaux de l'entreprise pour la visite technique

### ➤ Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation de satisfaction de la formation  
*L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées*
- Attestation de formation délivrée si les compétences sont validées par le formateur

**Support remis à chaque participant**